

Séance du 23 Octobre 2018

## **DELIBERATIONS DU** **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Dix-Huit, le vingt-trois octobre, le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil Municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres le dix-sept octobre deux mille dix-huit par Monsieur **Olivier DAMEZ**, son Maire en exercice qui a présidé la séance.

**Etaient présents** : MM. ATTALI François, BASSEZ Dominique, COUFFIGNAL Anne, DAMEZ Olivier, GENEVE Christelle, JOLY Ananda, JUAN Christophe, LAGANTHE René, LAURENT Sylvanie, LLEWELLYN Anthony, MAS Jean-Claude, MORGAIN Garance, PAGES Gisèle, ROLIN Claudine, TENEGAL Denis.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration** : ASTRUC Sylvie à TENEGAL Denis

**Excusé(es)** : CAMOLESE Stéphan et VERGNES Valérie

**Absent(es)** : DAURES Philippe

La séance est ouverte ce mardi vingt-trois octobre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de son Maire en exercice, Monsieur **Olivier DAMEZ**.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

**Désignation du secrétaire de séance** : Madame PAGES Gisèle

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2018 à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au Conseil Municipal Jeunes et demande l'autorisation de rajouter deux délibérations relatives à la CLECT et à l'attribution de compensation.

### **Délibération n° 2018/53 : Signature d'un avenant dans le cadre de la construction de la station d'épuration**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché a été signé afin de construire la station d'épuration et les ouvrages annexes des agglomérations d'assainissement de Rabastens et de Couffouleux. Depuis lors, la commission paritaire a retenu certains travaux supplémentaires et oté certaines prestations.

De ce fait, le montant total cumulé des plus et moins values s'établit à **90 456.22 euros H.T.**, soit **108 547.46 euros TTC**.

Monsieur le Maire propose de valider ces montants.

*Accord à l'unanimité.*

Séance du 23 Octobre 2018

### **Délibération n° 2018/54 : Créances irrécouvrables**

L'Adjoint en charge des questions financières indique qu'il convient de procéder au recouvrement de certaines créances sur le budget communal et sur le budget assainissement pour un montant de **715.75 euros** et **943.76 euros**.

Accord à l'unanimité.

Présentation par Monsieur le Maire du rôle d'un Conseil Municipal et de sa constitution.  
L'Elue en charge du Conseil Municipal Jeunes donne le résultat des dernières élections.

Quatre filles ont été élues :

Capucine FAVROT, élève en CM2 .....**15 voix,**

Maureen LEWELLYN, élève en CM2.....**18 voix,**

Camille ALICIA, élève de CM2 .....**16 voix,**

Mélia JACQUEL, élève de CM2.....**32 voix**

Sur 46 inscrits, il y a eu 42 votants.

Le Maire du Conseil Municipal Jeunes est Mademoiselle **Shaïma BEN DODOH**

### **Délibération n° 2018/55 : Approbation du rapport de la CLECT et de l'évaluation des charges transférées**

Monsieur le Maire rappelle qu'un certain nombre de compétences ont été transférées à la Communauté d'Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (scolaire, voirie, certaines subventions). En conséquence, il est réalisé l'évaluation financière par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Le montant de cette évaluation est de **7 516 780 euros**.

1 abstention.

### **Délibération n° 2018/56 : Approbation de la fixation libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire**

L'Adjoint en charge des questions financières indique que le montant des attributions de compensation pour la commune de Couffouleux s'élève à **521 837 euros**.

#### **Année 2017**

AC hors voirie 408 058 euros

AC Voirie 48 416 euros

**TOTAL 456 473 euros**

#### **Année 2018 Droit commun**

AC hors voirie 408 058 euros

AC voirie 48 416 euros

Politique culturelle - 2 500 euros

Séance du 23 Octobre 2018

**TOTAL AC (droit commun) 453 973 euros****Année 2018 Régime dérogatoire**

AC hors voirie		408 058 euros
AC voirie		48 416 euros
Politique culturelle	-	2 500 euros
Correction évaluation scolaire	+	36 696 euros

**TOTAL 490 670 euros****Année 2018 AC Proposées**

Hors voirie	442 254 euros
Voirie fonctionnement	16 719 euros
Voirie investissement	62 864 euros

**TOTAL 521 837 euros**

Accord à l'unanimité.

**Délibération n° 2018/57 : Subvention aux associations**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des demandes de subvention ont été reçues depuis la dernière séance. Elles ont été transmises à la commission concernée pour examen.

Compagnie du Morse (pour festival du Morse) .....	<b>2 500 euros</b>
Association Pas Cap.....	<b>500 euros</b>
Basket Club Rabastinois.....	<b>500 euros</b>
Club Rando Pays Rabastinois.....	<b>180 euros</b>
Tennis Club Rabastens-Couffouleux.....	<b>370 euros</b>

Accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15

<b>Délibérations</b>	<b>THEME</b>
DEL 2018/53	Signature d'un avenant dans le cadre de la construction de la station d'épuration
DEL 2018/54	Créances irrécouvrables

Séance du 23 Octobre 2018

DEL 2018/55	Approbation du rapport de la CLECT et de l'évaluation des charges transférées
DEL 2018/56	Approbation de la fixation libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire
DEL 2018/57	Subvention aux associations

Ainsi fait et délibéré le 23 Octobre 2018

Le Maire,

<b>N O M S PRENOMS</b>	<b>E T</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>NOMS PRENOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
ASTRUC Sylvie			LAGANTHE René	

Séance du 23 Octobre 2018

ATTALI François		LAURENT Sylvanie	
BASSEZ Dominique		LLEWELLYN Anthony	
CAMOLESE Stéphan		MAS Jean-Claude	
COUFFIGNAL Anne		MORGAIN Garance	
DAMEZ Olivier		PAGES Gisèle	
DAURES Philippe		ROLIN Claudine	
GENEVE Christelle		TENEGAL Denis	
JOLY Ananda		VERGNES Valérie	